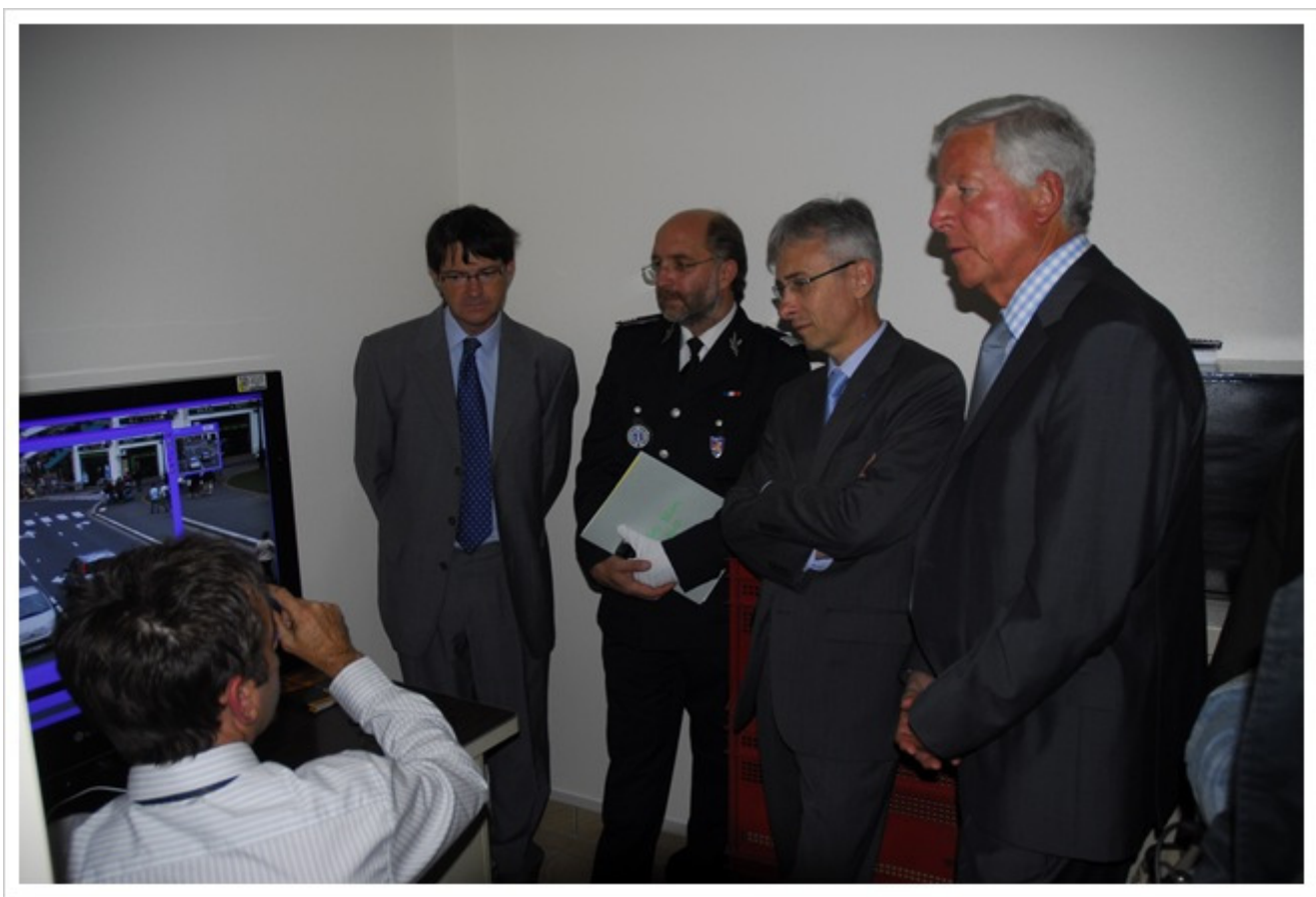


[Le préfet inaugure la vidéo protection de Cabourg](#)

Tag: [Dans le département](#) — Gérard - votre Editeur @ 8:18

C'est une des premières sorties officielles du nouveau préfet de région, M. Dominique Lallement. Accompagné de son directeur de cabinet, Mme Ilham Montacer et du DDSP (directeur départemental de la sécurité publique) le contrôleur général Yves Laguillemi, le nouveau représentant de l'Etat s'est rendu hier après midi à Cabourg, à l'invitation du maire de la commune, M. Jean-Paul Henriet, qui voulait lui montrer le nouveau système de vidéo protection dont vient de s'équiper la station balnéaire, chère à Marcel Proust.

Après un rapide passage en ville là où des caméras sont installées, le maire a emmené le préfet au poste de police municipale situé avenue des dunettes, **pour une démonstration. Convaincante.**



La Ville de Cabourg s'inscrivant dans une dynamique de prévention de la délinquance, notamment durant la période estivale, a décidé la mise en place d'un système de 17 caméras de vidéo-protection, protégeant la zone centrale, et notamment la promenade-digue de front de mer, mais aussi les écoles, les parcs et jardins.

La mise en place de ce système de vidéo-protection aura un impact important en matière de prévention des incivilités, des dégradations, et également en matière de prévention situationnelle.

Les images vidéos font l'objet d'un déport vers le poste de Police Municipale ainsi qu'au commissariat de Police Nationale de Dives-sur-Mer.

Ce projet s'inscrit dans les priorités nationales de développement des dispositifs de vidéo-protection. Il représente un investissement total de 98 000 € HT, financé à 40 % par l'Etat, sur une enveloppe nationale des crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).Calvados.

Ces caméras de vidéo protection viennent compléter le parc actuel qui est d'environ 286 cameras dans le Calvados , notamment à Courseulles, Falaise, Cormelles-le Royal, Hérouville Saint clair, Caen, etc...

“L'Etat encourage ces opérations” a déclaré M. Lallement “et a investi 30 millions d'euros en 2010 au niveau national, pour ce type d'équipements qui servent à augmenter le sentiment de sécurité des populations et qui aide dans la prévention des actes de délinquance. Soit un investissement doublé par rapport à 2009, et triplé par rapport à 2008.C'est une priorité gouvernementale. J'encourage l'ensemble des élus à s'équiper.

Actuellement plusieurs communes du département réfléchissent à s'équiper d'un tel dispositif : Ranville, Démouville, Carpiquet, Trouville. Courseulles pense étendre son dispositif. Il ne faut pas perdre de vue que cela donne en plus du sentiment de sécurité la possibilité d'anticiper et d'empêcher que des actes délictueux se produisent” a conclu le représentant de l'Etat.

Pour sa part, le maire de Cabourg, le docteur Jean Paul Henriet a rappelé que *“Cabourg ne connaît pas de délinquance particulière et que sept policiers municipaux sont quotidiennement sur le terrain. Mais nous avons réalisé ce projet en partenariat avec la population dont une partie était en demande. Des associations cabourgeaises étaient demandeuses. Certains commerçants étaient dubitatifs, certains même opposés. Mais je n'ai pas encore reçu de lettre critiquant la vidéo protection à Cabourg. Elle se met en place progressivement depuis le début juillet, et aujourd'hui 14 des 17 caméras, discrètes, sont installées.*

Elles nous ont par exemple permis cette nuit d'intercepter avant que ça n'aille plus loin, des adolescents qui montaient sur des cabines de plage.

*Enfin nous travaillons en relation étroite avec la police nationale à laquelle **nous pouvons fournir des images d'une très grande qualité**, afin d'étayer leurs dossiers et aider au travail d'enquête. cela dans le respect de la loi et des libertés individuelles. Les images sont non modifiables et ont donc une valeur juridique. Elles sont &écrasées huit jours après leur enregistrement”.*

Notons que ces matériels performants et produisant des images d'une excellente qualité sont proposés par une société installée à Hérouville Saint Clair, la société 2AD.